

FONDS A FORMULE

Eurocible n° 5

Achevé de rédiger le 23/08/2021

Fonds commun de placement de droit Français agréé par l'AMF et géré par Natixis Investment Managers International

Code ISIN	Durée de vie de la formule du FCP	Enveloppe fiscale	Date d'échéance	Droits d'entrée du FCP	Droits de sortie du FCP
FR0013374113	Échéances intermédiaires : 2 ans et 4 jours, 3 ans et 3 jours, 4 ans et 2 jours, 5 ans, 6 ans et 6 jours, 7 ans et 5 jours Échéance finale : 8 ans et 4 jours	Compte-titres ordinaire (CTO) et contrat d'assurance vie	8 juillet 2027	Non acquis au FCP : 2,5 % maximum pour toute souscription reçue jusqu'au 3 juillet 2019 avant 12h30 Acquis au FCP : néant	Non acquis au FCP : 3% maximum pour tout rachat reçu après le 3 juillet 2019 après 12h30 - Néant avant cette date et à l'échéance de la formule Acquis au FCP : 1% pour tout rachat reçu après le 3 juillet 2019 après 12h30 - Néant avant cette date et à l'échéance de la formule

Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez recevoir, sur simple demande auprès de votre conseiller bancaire, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

Fonds à capital non garanti

L'investisseur supportera une perte en capital si l'indice Euronext® Core Europe 30 EW Decrement 5% NR enregistre, par rapport à son Niveau Initial, une baisse de plus de 40% à la Date de Constatation Finale le 1^{er} juillet 2027. L'indice regroupant les 30 sociétés (équipondérées) ayant les plus importantes capitalisations boursières au sein de la zone cœur Euro (Allemagne, France, Benelux). L'indice est calculé en ajoutant au fil de l'eau et tout au long de la vie du produit tous les dividendes nets versés par les actions composant l'indice et en soustrayant au jour le jour l'équivalent quotidien d'un taux annuel constant de dividendes à 5%. <https://www.euronext.com/fr/products/indices/NL0012483903-XAMS/quotes>. Les principaux risques sont : risque actions, risque de taux, risque lié à l'inflation, risque de crédit, risque de liquidité, risque de durabilité. Le fonds présente d'autres risques détaillés dans le prospectus.

Mécanisme de la formule

La Formule du Fonds est liée à l'évolution de l'Indice Euronext® Core Europe 30 EW Decrement 5% NR. Le porteur de part est susceptible de ne pas capter l'intégralité de la hausse éventuelle de l'indice, dû à l'effet de plafonnement des gains. La Formule est définie comme étant celle permettant à tout porteur présent dans le Fonds le 4 juillet 2019 d'obtenir :

Soit à la première Date d'échéance Anticipée, le 8 juillet 2021, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de 17% (soit un TRA* de **8,12%**) si à la première Date de Constatation Intermédiaire, le 1er juillet 2021, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial ;

Soit à la deuxième Date d'échéance Anticipée, le 7 juillet 2022, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de 25,50% (soit un TRA* de **7,84%**) si à la deuxième Date de Constatation Intermédiaire, le 30 juin 2022, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial ;

Soit à la troisième Date d'échéance Anticipée, le 6 juillet 2023, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de 34% (soit un TRA* de **7,58%**) si à la troisième Date de Constatation Intermédiaire, le 29 juin 2023, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial ;

Soit à la quatrième Date d'échéance Anticipée, le 4 juillet 2024, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de 42,50% (soit un TRA* de **7,34%**) si à la quatrième Date de Constatation Intermédiaire, le 27 juin 2024, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial ;

Soit à la cinquième Date d'échéance Anticipée, le 10 juillet 2025, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de 51% (soit un TRA* de **7,09%**) si à la cinquième Date de Constatation Intermédiaire, le 3 juillet 2025, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial ;

Soit à la sixième Date d'échéance Anticipée, le 9 juillet 2026, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de 59,50% (soit un TRA* de **6,88%**) si à la sixième Date de Constatation Intermédiaire, le 2 juillet 2026, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial ;

Ou ;

A la Date d'Echéance Maximum, le 8 juillet 2027 :

☐ **Si à la Date de Constatation Finale, le 1er juillet 2027, l'Indice a baissé de plus de 40%** par rapport à son Niveau Initial, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, **diminuée de la totalité de la baisse de l'Indice**. Le porteur subit dans ce cas une **perte en capital** ; ou

☐ **Si à la Date de Constatation Finale, le 1er juillet 2027, l'Indice a baissé de 40% ou moins** par rapport à son Niveau Initial, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription (soit un TRA* de **0%**) ; ou

☐ **Si à la Date de Constatation Finale, le 1er juillet 2027, l'Indice est en hausse ou n'a pas baissé** rapport à son Niveau Initial, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de 68% (soit un TRA* de **6,69%**).

Pendant la période de commercialisation et à l'échéance de la formule, le Fonds sera géré de manière à réaliser une performance en lien avec le marché monétaire.

* Le Taux de Rendement Annuel (TRA) s'entend brut de prélèvements sociaux et fiscaux, hors frais d'entrée de 2.5% dans le cadre du CTO et hors versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation : les frais du contrat s'imputent sur les performances du support.

Le Niveau Initial de l'Indice

Le Niveau Initial de l'Indice s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des niveaux de clôture de l'Indice publiés les 4,5 et 8 juillet 2019 (1 027,03 points)

Niveau de l'Indice aux Dates de Constatation Intermédiaires

Le Niveau de l'Indice aux dates de Constatation Intermédiaire est le niveau de clôture de l'indice publié le 1er juillet 2021, 30 juin 2022, 29 juin 2023, 27 juin 2024, 3 juillet 2025 et le 2 juillet 2026

Niveau de l'Indice à la Date de Constatation Finale

Le Niveau de l'Indice à la date de Constatation Finale est le niveau de clôture de l'indice publié le 1er juillet 2027.

Valeur Liquidative de Référence

La Valeur Liquidative de Référence est égale à la valeur liquidative la plus élevée calculée du 10 janvier 2019 au 4 juillet 2019. Elle est égale à 1000 euros.

Repères

Dates de constatations*	Niveau de l'indice	Performance nette	Événement	Résultat	Date d'échéance anticipée
01/07/2021	1 112	+ 8.27%	Échéance anticipée	+17%	08/07/2021
30/06/2022					07/07/2022
29/06/2023					06/07/2023
27/06/2024					04/07/2024
03/07/2025					10/07/2025
02/07/2026					09/07/2026

* Si ce jour n'est pas un jour où les ordres de souscription et de rachat peuvent être passés, signifie le 1^{er} jour suivant où ces ordres peuvent être passés. Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Source : Natixis Investment Managers International

La formule de calcul de la performance n'est acquise qu'à l'échéance de la formule (2 ans et 4 jours, 3 ans et 3 jours, 4 ans et 2 jours, 5 ans, 6 ans et 6 jours, 7 ans et 5 jours 8 ans et 4 jours). Pour bénéficier de la formule du fonds Eurocible n°5, il est nécessaire de conserver ce placement jusqu'à l'échéance de la formule. Une sortie de ce FCP à une autre date s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là (après déduction des frais de sortie de 4%). Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. Ainsi, toute sortie avant la date d'échéance finale et en dehors des échéances anticipées implique un risque de perte en capital.

Point d'attention : Ce document, rédigé par Natixis Investment Managers International est destiné à une clientèle non professionnelle au sens de la MIF. Il est fourni uniquement à des fins d'information aux clients non Professionnels par Natixis Investment Managers International. L'entité susmentionnée est une unité de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays. Bien que Natixis Investment Managers International considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations. Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International.

Le Fonds Commun de Placement Eurocible n°5 est géré par Natixis Investment Managers International. Il a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 6 novembre 2018. Le Gain final de la formule est lié à la performance de l'indice Euronext® Core Europe 30 EW Decrement 5% NR dont les performances aux dates de constatations sont calculées Dividendes non Réinvestis. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais liés à l'investissement dans Eurocible n°5 sont décrits dans le Prospectus qui doit vous être remis préalablement à toute souscription. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Prospectus, disponible sans frais en agence ou sur : www.caisse-epargne.fr

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL – 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : 01 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 66 854 931,24 euros – 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.im.natixis.com

BPCE – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 180 478 270 €. Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France, 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.

Du fait des liens capitalistiques existants entre les entités citées, il peut exister des risques potentiels de conflits d'intérêts.